

**COMITE DES FETES DE LORMAYE**  
**VIDE GRENIER - DIMANCHE 21 MAI 2017**  
**de 8H A 18h - installation à partir de 7h30**

**Sur réservation / entrée gratuite**

**REGLEMENT INTERIEUR**

Les exposants s'engagent à respecter le règlement intérieur :

- Le remboursement des frais d'inscription ne sera effectué qu'en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs,
- Le tarif des emplacements est fixé à 3 € le mètre exposé
- Etre inscrit auprès des organisateurs, respecter le périmètre prévu
- Ne pas vendre d'articles interdits par la loi
- Ne pas vendre d'animaux vivants ou morts
- Ne pas vendre de boissons, friandises ou alimentation
- Posséder une autorisation du comité des fêtes de Lormaye individuelle et nominative qui sera délivrée lors de l'inscription
- Chaque exposant est responsable de son emplacement et doit le rendre propre, les poubelles doivent être débarrassées
- Interdit aux Professionnels

**Dossier d'inscription :** A retirer en mairie ou sur le site lormaye.fr

Pièces constituant le dossier d'inscription :

- Attestation d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée
- Photocopie de la pièce d'identité
- Règlement (chèque au nom du Comité des Fêtes de Lormaye)

**Dépôt des dossiers**

- **date limite d'inscription le 13 mai 2017** dans la limite des places disponibles.
- **le dépôt des dossiers complets se fera à la mairie de Lormaye dans la boîte aux lettres au nom du Comité des Fêtes.**
- Chaque dossier ne sera enregistré que s'il est complet.
- Renseignements 06.26.87.37.13 ou sur le site lormaye.fr

ATTESTATION- INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

Organisateur : Association \_\_COMITE DES FETES DE LORMAYE

Adresse : \_rue de la Tour - MAIRIE DE LORMAYE 28210

se déroulant le Dimanche 21 MAI 2017 à LORMAYE

Je soussigné(e),

Nom:.....Prénom.....

Né(e) le .....à (département):..... (ville) .....

Adresse:.....

CP: ..... Ville: .....

Tél: ..... email:

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le ..... par .....

**Déclare sur l'honneur:**

- avoir pris connaissance du règlement intérieur
- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile, (article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature

Ci-joint règlement de \_\_\_\_ euros pour l'emplacement d'une longueur de \_\_\_\_ mètres exposé.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

**Si besoin d'un reçu pour le règlement, merci de cocher la case**

**Nous vous l'adresserons à votre adresse mail (ne pas oublier de la noter)**